

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014 À BRUXELLES – 17h30

APPROUVE

Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN

Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN

Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN

Johnny VAN DER STRAETEN – Bart DEWULF, administrateurs VZF

Paul EVRARD – Arthur VANDER BEKEN – Christiane DE SCHEPPER, administrateurs FRBN

Excusés :

Laurent SAMYN, administrateur VZF

01. Notules

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15.10.2014 est approuvé définitivement.

02. Finances

02.1. SPF Finances – Administration Fiscale

W. GEORGES donne des précisions sur la situation actuelle relative à la demande d'exonération fiscale des frais pour les arbitres WP. Pour le moment la demande est bien enregistrée et le traitement est donc en cours.

02.2. Compte d'exploitation provisoire dd. 30.09.2014

Le compte d'exploitation est encore « en construction » et la situation financière en date du 31.10.2014 sera examinée en détail lors de la prochaine réunion du CA FRBN. Entre-temps la FRBN a prolongé le compte à terme VDK pour une nouvelle période de 12 mois.

02.3. Résumé bourses athlètes 2014

Le CA a pris connaissance de ce tableau récapitulatif. Toutes les notes de frais 2014 pour les athlètes concernés seront établies directement après le CM 25M Doha.

03. Rencontres Internationales

03.1. CM Natation 25M Doha – OAT (03-07 DÉC 2014) :

Le CA a pris connaissance de la lettre de sélection de l'équipe nationale ainsi que des engagements sportifs par athlète.

W. GEORGES signale que F. HEERSBRANDT a signé une déclaration d'accord pour son retour direct de Doha à Rome (ITA) au lundi 08 DEC.

Le CA a pris connaissance de la communication FINA/OC sur les mesures de santé préventives d'Ébola.

03.2. CSWP / NAT. TEAM BEL WP :

* M. LOUWAGIE et W. GEORGES donnent des précisions sur les diverses échanges relatives à la rédaction de la version définitive du contrat de service entre la FRBN et P. SIMONS (DT WP NAT – Coach U19/SEN).

Plusieurs points de discussion importants doivent encore être déterminés définitivement, notamment la durée et l'indemnité maximale par mois. Finalement le CA a fixé les points suivants :

- Max. 1.000 euros par mois (TVA exclu) pour couvrir tous les coûts (donc y compris tous ses frais de déplacements).
- Durée convention > provisoirement jusqu'au 31.12.2015 avec une prolongation possible de 1 an à condition qu'il y ait une évaluation positive. La FRBN doit pouvoir juger de manière discrétionnaire et unilatéral sur cette évaluation et l'option de prolongation.

| RÉDACTION | ENVOI | REMARQUES | APPROBATION |
|------------|------------|------------|-------------|
| 26/11/2014 | 26/11/2014 | 10/12/2014 | 10/12/2014 |

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be – WEBSITE : www.belswim.be

1



- L'objet des activités contractuelles se limite seulement au fonctionnement national U19 avec un passage éventuel vers une équipe SENIORS à long terme.

Le CA se pose des questions sérieuses sur l'engagement actif de P. SIMONS dans le cadre d'une collaboration entre VZF/FFBN concernant CAT. U15/U17. Toutefois les représentants des deux fédérations régionales ne sont pas au courant de cette démarche. Une collaboration pareille pourrait éventuellement être envisagée sans aucune intervention par le niveau national et sans l'usage des services de P. SIMONS à ce sujet. Les CA de la FRBN/VZF transmettront au plus vite possible leur position sur ce sujet à la FRBN mais le CA FRBN souligne que P. SIMONS ne peut exercer aucune fonction officielle (payante et/ou contractuelle) au sein d'une fédération régionale.

Un meeting entre président fédéral M. LOUWAGIE / secrétaire-général W. GEORGES et les 4 membres de la CSWP nationale aura lieu le jeudi 27 NOV – 18h00 à Gent afin de parler de plusieurs points.

* Demande VZF de remboursement des frais de déplacements en fonction des activités CSWP Nationale > occupations W. SYMOENS à charge de la FRBN : le CA approuve à titre exceptionnel le remboursement unique de ces frais de déplacements – même s'il n'y existe aucune obligation ou disposition réglementaire à ce sujet – étant donné que W. SYMOENS a montré un engagement très fort à l'issue de l'élaboration d'une collaboration éventuelle avec P. SIMONS.

* Demande CSWP de remboursement des frais de déplacements pour les réunions d'un groupe de travail Championnats Nationaux WP > le CA approuve à titre exceptionnel le remboursement unique de ces frais de déplacements – même s'il n'y existe aucune obligation ou disposition réglementaire à ce sujet – étant donné que les membres de ce groupe de travail remplissent une mission spécifique.

04. Championnats de Belgique

04.1. Championnats de Belgique 2014

- Le CA a pris connaissance du tableau récapitulatif des recettes totales des droits d'inscriptions et amendes. Le CA est très satisfait de ces recettes très importantes.

04.2. Championnats de Belgique 2015

- 19h00 : Ouverture soumissions > organisation Championnats de Belgique 2015 & Coupe de Belgique WP 2015

Les délégués et les clubs suivants sont présents :

La complète CSNA Natation – R. VILAIN (CSWP) – Y. HERMANS (HELIOS) – W. NILIS (CSSY) – E. LIVENS (AZSC)

NATATION

1. Open Belgian Swimming Championships

> la soumission du club BRABO est retenue pour le montant de € 7.500,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

2. Championnats de Belgique d'été Natation WE1 (11-14a)

> la soumission du club HELIOS n'est pas retenue (montant de € 11.151,00);

> la soumission du club GZVN est retenue pour le montant de € 12.715,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

3. Championnats de Belgique d'été Natation WE2 (15-16a/17-18a/19a+)

> la soumission du club BRABO n'est pas retenue (montant de € 5.001,00);

> la soumission du club HELIOS est retenue pour le montant de € 6.550,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

| RÉDACTION | ENVOI | REMARQUES | APPROBATION |
|------------|------------|------------|-------------|
| 26/11/2014 | 26/11/2014 | 10/12/2014 | 10/12/2014 |

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be – WEBSITE : www.belswim.be

2



4. Championnats de Belgique Natation 25m

> la soumission du club MEGA est retenue pour le montant de € 2.101,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

PLONGEON

1. Championnats de Belgique Plongeon 1M & 3M

> la soumission du club GZVN est retenue pour le montant de € 100,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

SYNCHRO

1. Championnats de Belgique Synchro Minimes

> la soumission du club ENL est retenue pour le montant de € 210,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

2. Championnats de Belgique Synchro Cadettes

> la soumission du club ZNA est retenue pour le montant de € 201,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

3. Championnats de Belgique Synchro Juniors

> la soumission du club BRASS est retenue pour le montant de € 100,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

4. Championnats de Belgique Synchro Seniors / Masters

> la soumission du club SKF est retenue pour le montant de € 100,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

5. Championnats de Belgique Synchro COMBO

> la soumission du club SKF est retenue pour le montant de € 100,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

MASTERS

1. Championnats de Belgique Masters journée 1

2. Championnats de Belgique Masters journée 2

3. Championnats de Belgique Masters journée 3

> pas de soumissions

COUPE DE BELGIQUE WATER-POLO (1/2 finales 28.03.2015 & finales 06.06.2015)

> la soumission du club AZSC est retenue pour le prizemoney total de € 1.500,00 ; l'organisation est confiée définitivement.

La FRBN lancera un deuxième et dernier appel d'adjudication pour les organisations suivantes :

- **Championnats de Belgique de Natation Masters Journée 1 * Journée 2 * Journée 3**

Le traitement de ce 2^{ème} et dernier appel d'adjudication aura lieu lors de la prochaine réunion du CA au mercredi 10 décembre 2014 à 18h30.

05. Courrier

05.1. COIB

- Le CA a pris connaissance des diverses correspondances sur les invitations à la réception au Palais Royal dd. 20.10.2014 et le CA est très étonné que la FRBN n'a jamais été consultée ni informée de cet événement. W. GEORGES donne des précisions sur ses différentes demandes d'exploitation adressées au COIB et au Palais Royal.

| RÉDACTION | ENVOI | REMARQUES | APPROBATION |
|------------|------------|------------|-------------|
| 26/11/2014 | 26/11/2014 | 10/12/2014 | 10/12/2014 |

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be – WEBSITE : www.belswim.be



Nonobstant le fait que la FRBN ne porte aucune responsabilité dans cette matière, elle souhaite quand même s'excuser auprès des athlètes qui n'ont pas reçu cette invitation. La FRBN se réfère par conséquent aux critères suivants qui seront appliqués en cas de participation via la FRBN :

- TOP3 CE
- TOP8 CM

- Création d'une Commission COIB « Officials » > le CA a pris connaissance du fonctionnement, du règlement ainsi que la demande COIB de désignation d'un membre/candidat par la FRBN. Condition : l'official ou le referee doivent être actifs de préférence aux JO, CM ou CE. Le CA examine la nomination éventuelle d'une candidature. La 1^{ère} réunion de cette nouvelle commission est programmée au 16 décembre.

- Lancement nouveau site internet TEAM BELGIUM (www.teambelgium.be) suite au stage BOT à Lanzarote. W. GEORGES a reçu la liste des nageurs et coaches participants via le COIB.

05.2. FINA

- Le CA a pris connaissance de l'approbation FINA des compétitions qualificatives en Belgique en fonction du CM Kazan 2015. La liste complète des FINA SWI Qualifying Events est disponible sur le [site FINA](http://www.fina.org).

- FINA Synchro Judges Liste 2015 BELGIUM (date limite candidatures = 01.11.2014) : les candidatures de C. DEWITTE & E. VANDERGUCHT sont à nouveau introduites.

05.3. LEN :

- Congrès LEN Lac de Garde – ITA (03-04 OCT 2014) : le CA a pris connaissance du procès-verbal.

- Prolongation exceptionnelle de la période de transfert WP LEN jusqu'au 20.11.2014 (normalement les transferts WP LEN sont seulement autorisés du 01-31 JAN & 01 JUN-30 SEP).

- CE Water-polo SEN 2016 : modification système de qualification > les équipes nationales inscrites ne joueront que 2 tournois qualificatifs (au lieu de 3) suite au nombre limité des inscriptions et afin de réduire les dépenses financières pour les fédérations nationales concernées.

- LEN Synchro Judges Liste 2015 BELGIUM (date limite candidatures = 02.12.2014)

05.4. VZF : nihil

05.5. FFBN :

- P. EVRARD donne quelques précisions sur le nouvel encadrement sportif et technique au sein de la FFBN.

- W. GEORGES annonce que la FRBN a répondu via P. MIDREZ (TD FFBN) aux plusieurs questions parlementaires de la part de la Communauté Française.

06. Divers

06.1. Le CA a pris connaissance de l'adaptation du règlement antidopage de la FRBN. Ces textes seront immédiatement repris dans le règlement fédéral.

W. GEORGES signale que dans le cadre d'une étude universitaire la FRBN a été demandée de développer une position sur la légalisation de cannabis. Comme réponse la FRBN s'est intégralement référée aux règles antidopage du Code WADA et à la littérature récente sur cette problématique.

06.2. Info Commissions Nationales FRBN

- Commission de Propagande / CSSY : le CA a pris connaissance du courrier et de la demande par la CSSY pour l'introduction d'un nouveau brevet national Synchro SIRENE / ZEEMEERMIN.

| RÉDACTION | ENVOI | REMARQUES | APPROBATION |
|------------|------------|------------|-------------|
| 26/11/2014 | 26/11/2014 | 10/12/2014 | 10/12/2014 |

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be – WEBSITE : www.belswim.be

4



Le CA n'a pas de remarque ou objection sur cette proposition. Secrétaire général W. GEORGES donnera suite à cette demande en temps voulu.

- **Masters :** le CA a pris connaissance des correspondances CNSW/HELIOS concernant le fonctionnement de la CSMA nationale et l'organisation du CB Masters.
P. EVRARD fait mention de plusieurs remarques formulées par Y. HERMANS (HELIOS). Il sera invité à la prochaine séance du CA (mercredi 10 décembre 2014 – 18h15).
- **Eau Libre :** P. EVRARD s'informe de l'indemnité des officiels lors des compétitions régionales Eau Libre entrant en ligne de compte pour les classements nationaux CB.
À nouveau le CA rappelle que la FRBN souhaite uniquement supporter ou organiser des Championnats de Belgique Eau Libre sur les épreuves et les distances officielles de la FINA (5 ou 10 ou 25 KM). La gestion et l'organisation des diverses compétitions régionales Eau Libre appartiennent totalement aux compétences des fédérations régionales, y compris le défraiement de leurs officiels.
W. GEORGES établira une analyse financière de toutes recettes et dépenses dans le cadre des activités nationales en Eau Libre sous la responsabilité directe de la FRBN.
Y. HERMANS sera également entendu sur ce point lors du prochain CA le 10.12.2014 (18h15).

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur, Wouter Georges, Secrétaire-Général

PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2014 – 17h30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES

| RÉDACTION | ENVOI | REMARQUES | APPROBATION |
|------------|------------|------------|-------------|
| 26/11/2014 | 26/11/2014 | 10/12/2014 | 10/12/2014 |

TEL : 02/513.87.08 - FAX : 02/513.34.68 - EMAIL : info@belswim.be – WEBSITE : www.belswim.be

